



2021-17

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 18

**L'an deux mil vingt et un, le 12 mars à 18 heures 45.**

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/03/2021

**Présents** : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,  
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD,  
Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS,  
Patrice LHOSTE, Valérie GAGNE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC,  
Sabine JOUVHOMME, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE

**Excusée** :

Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE  
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE  
« LOTISSEMENT LE VALLON DU SUC », EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ABOULIN, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Vallon du Suc » de l'exercice 2020, dressé par M. Franck PAILLON et qui peut se résumer ainsi :

**Fonctionnement** :

Recettes :	62 876.10
Dépenses :	- 26 434.79
Excédent exercice antérieur reporté :	+ 173 903.17
<b>Excédent de clôture en fonctionnement :</b>	<b>+ 210 344.48</b>

**Investissement** :

Recettes :	26 434.79
Dépenses :	- 16 313.60
Déficit antérieur reporté :	- 26 434.79
<b>Déficit de clôture en investissement :</b>	<b>- 16 313.60</b>

Hors de la présence de Monsieur Franck PAILLON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget lotissement Le Vallon du Suc, exercice 2020.

Le Président,  
Serge ABOULIN

Fait et délibéré le 12/03/2021  
Pour extrait certifié conforme

